

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10826**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Master Sciences Humaines et Sociales, mention Psychologie, spécialité Ergonomie et Psychologie du Travail

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Poitiers	Président de l'Université de Poitiers , Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

124 Psychologie, 315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Former des psychologues professionnels capables d'agir dans les domaines des ressources humaines et de l'organisation en valorisant les apports spécifiques de la psychologie du travail et de l'ergonomie :

- consolider et compléter les connaissances fondamentales, majoritairement acquises ou approchées au cours du cursus de psychologie, en les situant dans une perspective d'application du champ du travail humain;
- mobiliser ces connaissances dans le cadre des principales applications professionnelles rencontrées en dotant l'étudiant de méthodes et d'outils, mais surtout en développant sa propre capacité de réflexion et d'élaboration méthodologique;
- inscrire ces savoir faire dans leur environnement économique, social, technique et juridique en fournissant des repères issus de disciplines non spécifiques du psychologue

Les visées peuvent être décrites en quatre groupes ou niveaux complémentaires :

- 1) Concevoir la méthodologie appropriée au traitement d'une demande socialement constituée (cadre de la mission, analyse diagnostique, préconisations, accompagnement, etc.);
- 2) Maîtriser un large éventail de technique de recueil et d'analyse de données (enquête, entretiens individuels, procédures de tests, observation, analyse de postes, etc.);
- 3) Animer les processus collectifs au sein des organisations (information / communication, démarches participatives, formation, etc.);
- 4) Repérer et trouver les ressources dans les domaines de connaissances non spécifiques du psychologue mais mobilisées par le contexte professionnel d'application (droit, technologie, etc.).

Ces objectifs peuvent être déclinés en compétences transversales et en compétences propres à un domaine d'application.

Compétences transversales :

- situer le psychologue du travail / ergonome dans l'univers professionnel de l'intervention dans les organisations (M)
- analyser et reformuler une demande d'intervention (M)
- élaborer et négocier un projet d'intervention alliant pertinence méthodologique et qualité éthique (M)
- mobiliser les connaissances acquises dans le cursus de psychologie pour créer ou choisir les méthodes et outils nécessaires aux différentes étapes de l'intervention (M)
- mettre en œuvre les méthodes et techniques de communication écrites et orales appropriées au contexte (M)

Compétences propres à un domaine d'application :

- analyser les interactions entre technologies, processus organisationnels et gestion du personnel (M)
- analyser le fonctionnement des organisations d'un point de vue psychosociologique (M)
- mettre en œuvre une démarche d'analyse du travail (M)
- élaborer et animer un dispositif d'évaluation du personnel (M)
- prendre en charge une demande de conseil en orientation professionnelle (M)
- conduire un processus de recrutement (M)
- analyser les besoins de formation, élaborer un plan de formation, choisir les méthodes pédagogiques, évaluer les actions de formation (M)
- participer au développement d'une politique de gestion des ressources humaines (U)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les secteurs d'activités sont multiples. Ainsi, par exemple, l'insertion des diplômés se fait autant dans l'industrie (automobile, fonderie, etc.) que dans les transports (SNCF) que dans l'informatique (aide à la conception d'interface), etc... et autant dans le public que dans le privé.

Psychologue du travail / conseiller en formation
Ergonome
Responsable / adjoint des ressources humaines
Responsable hygiène et sécurité
Conseiller à l'emploi

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2112 : Orientation scolaire et professionnelle

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composants de la certification :**

Le Master est composé de 4 semestres, et de 15 UE (S1 = 4 UE ; S2 = 5 UE ; S3 = 3 UE et S4 = 3 UE).

En S1 et S2 : possibilité de stage optionnel de 96 heures ; En S4 : deux stages obligatoires : le premier en alternance de 150 heures minimum, le deuxième de 2 mois minimum en continue, soit une durée totale de 500 heures.

Pour plus de détails : <http://www.sha.univ-poitiers.fr>**Validité des composants acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants chercheurs et professionnels
En contrat d'apprentissage	X	Enseignants chercheurs et professionnels
Après un parcours de formation continue	X	Enseignants chercheurs et professionnels
En contrat de professionnalisation	X	Enseignants chercheurs et professionnels
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de master -- NOR : MENS0201070A

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 27 août 2008

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Sur 5 promotions (de 1999/2000 à 2003/2004), la durée moyenne d'obtention du premier emploi est de 2.7 mois et le taux d'insertion est de 90 % (enquête de suivi 2006).

SEEP université de Poitiers

<http://www.univ-poitiers.fr>**Autres sources d'information :**<http://www.univ-poitiers.fr>

Université de Poitiers

Lieu(x) de certification :

Université de Poitiers

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Poitiers, département de Psychologie

Historique de la certification :

Remplacée par la fiche RNCP nationale n°31807